



JUSTICE POUR
LE JOURNALISTE GREC
MANOLIS KYPREOS

AMNESTY
INTERNATIONAL





Monsieur le Ministre,

Le 15 juin 2011, un policier a lancé une grenade assourdissante sur le journaliste Manolis Kypreos, lui occasionnant une perte irréversible de l'audition. Au moment des faits, le journaliste était à Athènes pour réaliser un reportage sur les manifestations contre le plan de rigueur.

Je vous appelle à :

- veiller à ce qu'une enquête rapide, indépendante, approfondie et efficace soit ouverte sur le cas de Manolis Kypreos et à ce que le policier responsable soit traduit en justice ;
- garantir le versement à Manolis Kypreos de dommages et intérêts tenant pleinement compte des conséquences de sa perte d'audition ;
- faire en sorte qu'à l'avenir, le maintien de l'ordre lors des manifestations s'effectue dans le respect des normes internationales en la matière et que la police ne fasse pas usage de grenades assourdissantes, de gaz lacrymogènes ou d'autres substances chimiques contre les manifestants pacifiques, ce qui constituerait une violation de ces mêmes normes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Nom : _____

Pays : _____



Mr Christos Papoutsis
Minister of Citizens' Protection
Ministry of Citizens' Protection
4 P. Kanellopoulou Street
10177 Athens
Grèce

Photo : Le journaliste Manolis Kypreos, blessé, raconte lors d'une conférence de presse ce qui lui est arrivé.
© Orestis Panagiotou-Athens press agency
Amnesty International, International Secretariat,
Peter Benenson House, 1 Easton Street, London WC1X 0DW,
Royaume-Uni.
amnesty.org